

Note Méthodologique : Audit sécurité routière à Casablanca Maroc

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Casablanca : carrefour économique avec forts flux industriels, logistiques et portuaires.
- Identifier les risques routiers et vérifier la conformité aux exigences marocaines et internationales.
- Réduire les accidents et améliorer la sécurité des conducteurs, passagers et piétons.
- Optimiser la gestion des flottes et soutenir la responsabilité sociale (SST).

Point clé : Une visite sur site est indispensable pour un contrôle terrain complet et des observations précises.

Objectifs de la mission

- Évaluer les pratiques et comportements des conducteurs.
- Contrôler la conformité réglementaire (législation marocaine en vigueur).
- Identifier les facteurs de risque liés aux véhicules, itinéraires et conditions d'usage.
- Proposer un plan d'action adapté et priorisé pour la prévention des accidents.
- Appuyer la mise en place/amélioration du système de management de la sécurité routière.

Périmètre / livrables attendus

- Revue documentaire et réglementaire (Code de la route, normes transport, obligations employeur).
- Diagnostic des usages de la route, procédures internes, statistiques d'accidents, audits antérieurs.
- Audit terrain : état des véhicules, itinéraires en zones urbaines/industrielles, comportements routiers, vérifications techniques, simulations.
- Contrôle de la mise à jour des formations et habilitations des conducteurs.
- Livrables : rapport détaillé (constats, non-conformités, risques), recommandations et plan d'action priorisé.
- Fiches synthétiques pour faciliter la décision.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial (2 à 3 jours)

- Collecte des données internes (statistiques d'accidents, procédures, audits précédents).

- Entretiens avec conducteurs et responsables.
- Résultat : état des lieux précis des risques routiers.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire (3 à 4 jours)

- Revue du cadre marocain (code de la route, normes sécurité transport, obligations légales).
- Vérification de conformité des pratiques et de la mise à jour des formations/habilitations.
- Résultat : constats de conformité et écarts.

Étape 3 : Audit terrain et observations (3 à 5 jours)

- Observations in situ : véhicules, itinéraires, conditions réelles (zones industrielles/urbaines).
- Vérifications techniques et simulations de situations à risque.
- Résultat : constats terrain objectivés.

Étape 4 : Recommandations et plan d’action (1 à 2 jours)

- Élaboration du rapport détaillé avec recommandations pratiques.
- Plan d’action priorisé selon efficacité et coût-bénéfice.
- Résultat : feuille de route opérationnelle.

Étape 5 : Suivi et accompagnement (sur demande)

- Accompagnement de la mise en œuvre, audits complémentaires.
- Reporting régulier des progrès et amélioration continue.
- Résultat : consolidation durable de la sécurité routière.

Planning / durée / jalons

Phase	Activités clés	Durée indicative	Format	Jalon / Sortie
Diagnostic initial	Collecte et analyse des données internes	2 à 3 jours	À distance / Sur site	État des lieux des risques
Analyse documentaire	Revue réglementaire et procédures	3 à 4 jours	À distance	Constats de conformité/écarts
Audit terrain	Observations et contrôles pratiques	3 à 5 jours	Sur site	Constats terrain
Recommandations & plan d’action	Rapport et priorisation des mesures	1 à 2 jours	À distance / Présentiel	Rapport détaillé + plan d’action
Suivi	Accompagnement et reporting	Sur demande	À distance / Sur site	Reporting des progrès

Remise du rapport d’audit : 1 à 2 semaines après les visites et analyses.

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Consultant

- Mener le diagnostic initial et les entretiens.
- Réaliser la revue réglementaire et vérifier la conformité.
- Conduire l'audit terrain, vérifications techniques et simulations.
- Produire le rapport détaillé, recommandations et plan d'action; assurer le suivi et reporting.

Client

- Fournir les documents requis (rapports d'accidents, contrats de maintenance, formations, procédures).
- Mettre à disposition les données internes (statistiques, audits antérieurs) et les interlocuteurs.
- Permettre les visites sur site et l'accès aux véhicules/itinéraires.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Statistiques d'accidents et rapports associés.
- Procédures internes de sécurité routière et gestion des déplacements.
- Audits précédents en sécurité/SST.
- Contrats de maintenance des véhicules.
- Dossiers de formations et habilitations des conducteurs.
- Disponibilité pour entretiens et visites sur site (accès flottes et itinéraires).

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Intervention mixte à distance (analyse/entretiens) et sur site (visites, contrôles terrain).
- Remise d'un rapport détaillé et de fiches synthétiques pour décision.
- Priorisation des actions selon efficacité et coût-bénéfice.
- Suivi régulier, audits complémentaires et reporting des progrès.
- Référentiel réglementaire pris en compte : code de la route marocain, normes sécurité transport, décret n° 2-14-735.
- Délai indicatif de restitution du rapport : 1 à 2 semaines après visites/analyses.